

Awatif Lakhdar

Associée

Me Awatif Lakhdar fait partie de l'équipe Droit de la famille, des personnes et des successions. Admise au Barreau du Québec depuis 2002, son principal champ de pratique est le droit de la famille et le droit international privé.

Me Lakhdar a développé une expertise qui relève des litiges extraterritoriaux impliquant des éléments d'extranéité. D'ailleurs, elle est régulièrement consultée notamment par ses pairs dans le cadre des dossiers complexes impliquant: le traitement de la notion de la dot islamique dans le cadre d'un divorce au Québec, la reconnaissance au Québec du divorce prononcé à l'étranger selon le droit musulman, la considération légale de la notion de l'ordre public international, l'exécution réciproque des jugements dans un territoire étranger au Canada notamment dans les pays du Moyen-Orient, la litispendance internationale et la multiplication des recours interjuridictionnels, procréation assistée et les contrats de gestation, l'adoption internationale et l'application de la Convention de la Haye du 25 octobre 1980 sur l'enlèvement international d'enfants.

Au cours des dernières années, Me Lakhdar fut invitée à intervenir à titre de conférencière sur différents thèmes concernant l'éventail du droit de la personne, famille et successions. Elle a participé à plusieurs colloques et élaboré diverses conférences offertes aux avocats, notaires, comptables, fiscalistes ainsi qu'aux institutions et organisations financières.

En collaboration avec des comités chapeautés par le Consulat général du Royaume du Maroc à Montréal, elle a parrainé plusieurs événements de nature juridique destinés entre autres à la communauté Maghrébine.

Me Lakhdar est également médiatrice familiale accréditée, médiatrice en matière civile et commerciale, ainsi que médiatrice à la Cour des petites créances. Au fil des années, Me Lakhdar a étendu sa pratique aux modes alternatifs de résolution des litiges particulièrement la médiation, elle a ainsi développé des aptitudes propres audit processus pour assister ses clients selon les plus hauts standards.

Elle parle couramment le français, l'anglais et l'arabe.



Mandats représentatifs

■ Représente des clients dans des dossiers à caractère national et international notamment en divorce, en séparation de corps, en garde d'enfants, en établissement de pensions alimentaires et en application des

régimes matrimoniaux.

Elle est souvent mandatée pour défendre des clients dans des dossiers d'enlèvements internationaux d'enfants et dont le pays originaire n'est pas signataire de la Convention de La Haye. Elle a aussi agi à titre de juriste dans le cadre des dossiers touchant l'identification des régimes matrimoniaux dans certains pays musulmans.

Est régulièrement mandatée comme juriste lors de différents procès portant sur la détermination du régime matrimonial de migrants de pays musulmans, donc selon des facteurs d'extranéité normative.

A développé une expertise en matière de citoyenneté et d'immigration. Ainsi, dans le cadre des mandats de divorce, de nullité de mariage et de reconnaissance de jugement étranger, elle offre aux clients les conseils qui s'imposent, soit l'impact sur leur résidence permanente au Canada ou sur le contrat de parrainage souscrit auprès des autorités provinciales et fédérales de l'immigration.

Activités professionnelles et communautaires

Membre du Comité de sélection des candidats à la fonction de juge de la Cour du Québec

Membre de l'Association du Barreau Canadien

Professeure à l'école du Barreau dans le secteur du droit de la famille

Membre du Forum des femmes juristes de l'Association du Barreau canadien, Division du Québec

Membre du Comité en droit de la famille du Barreau du Québec

Membre du comité exécutif de la section Testaments, successions et fiducies de l'Association du Barreau canadien – Division du Québec

Membre de l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec.

Gouverneure à la fondation du Barreau du Québec

Membre du Conseil de discipline du Barreau du Québec

Membre du Comité en droit de la famille du Barreau du Québec

Membre de la Chambre de commerce et d'industrie Al Maghreb au Canada

Bénévole au SAGE (Service d'avocats de garde en matière familiale)

Conférences et enseignement

Octroi de dommages-intérêts pour violence conjugale et l'aliénation parentale en matière familiale, novembre 2022

L'État du droit au Québec et au Canada 30 ans après Tremblay c. Daigne, 2020

L'ABC de la pratique en droit de la famille, 2019 à 2022

La triparentalité au Québec: Où en sont nos tribunaux en 2018 ? en novembre 2018 et février 2019

L'enrichissement injustifié entre conjoints de fait, formation donnée aux avocats, novembre 2018

La demande conjointe en divorce : défis, étapes et outils pratiques, Cours de perfectionnement du notariat, 90e session

Pharmaciens-proprétaires en 2016 : soyez à l'affût des meilleures pratiques pour la gestion de votre patrimoine

Regard sur L'enrichissement injustifié entre conjoints de fait, formation donnée aux avocats, 28 octobre, 6 novembre 2015, 12 février 2016, 23 et 26 février 2016

Colloque Liquidation de successions en 2016, 3e édition, Éditions Yvon Blais

Conférence Desjardins en 2016: Succession et testaments : un suivi des règles de base

Forum des avocats marocains résidant à l'étranger en 2016: recours interjuridictionnels (Maroc-Québec)

Revue jurisprudentielle 2016 en droit de la famille, Décisions marquantes et tendances jurisprudentielles, Éditions Yvon Blais

L'enrichissement sans cause: Où en sont nos tribunaux en 2015 ?, dans le cadre du Congrès du Barreau à La Malbaie en juin 2015

Revue jurisprudentielle 2015 en droit de la famille - Décisions marquantes et tendances jurisprudentielles, Éditions Yvon Blais

Successions et testaments : un survol des règles de base, présentation offerte à la caisse Desjardins en Mars 2015

Validity and Weight Granted by Other Jurisdictions to Quebec Marriage Contracts, présentation offerte à la Banque Royale du Canada en juin 2015

Publications

 [Chronique – L'institution de la kafala au coeur du système juridique québécois](#), Repères, Avril 202

Quelle est la nature et la portée de l'obligation d'assistance du juge face à une personne qui se représente seule?, 2023

Commentaire sur la décision Perreault c. Beaudoin – L'inscription en faux constitue-t-elle le véhicule procédural approprié pour corriger un testament et ce, dans le but de refléter la volonté du testateur ?, 2022

Commentaire sur la décision Droit de la famille – 22563, Que décide la Cour supérieure quand les parents sont en désaccord relativement à la vaccination de leur enfant contre la COVID-19?, 2022

Commentaire sur la décision Droit de la famille – 22187 – Le refus d'un ex-époux d'accorder le divorce religieux à son ex-épouse, selon les préceptes de l'Islam, est un fait générateur de responsabilité civile extracontractuelle personnelle et ainsi donc, constitue une faute donnant droit aux dommages qui en résultent, 2022

La litispendance internationale et le droit de la famille: où en sont nos tribunaux en 2020?, 2020 (en cours)

Chevauchement des notions du droit islamique et des dispositions du C.c.Q au sein du divorce au Québec,

2020 (en cours)

Le divorce au Québec assorti d'un paiement d'une dot selon les prescriptions de l'islam, 2020 (en cours)

Comment la notion de l'ordre public international est interprétée par nos tribunaux dans la cadre de la demande de reconnaissance d'un jugement étranger, 2020 (en cours)

Commentaire sur la décision N.C. c. Lirette, L'obligation de moyens du notaire de vérifier la capacité du vendeur inclut celle de vérifier le jugement de divorce et son contenu

Commentaire sur la décision Goulet c. Héritiers de Suzanne Guay, L'article 764 C.c.Q. et la révocation de plein droit après le divorce des legs faits au conjoint

Commentaire sur la décision Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre c. V.A., La notion de dangerosité d'une personne en matière de garde en établissement à l'ère de la COVID-19, 2020

Commentaire sur la décision Trachy c. BMO Nesbitt Burns inc., 2019 QCCS 213, Les dispositions testamentaires ont-elles priorité sur le processus de dévolution prévu à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et au règlement sur les régimes complémentaires de retraite?, 2019

Commentaire sur la décision L.R. c. Officier de la publicité des droits de la circonscription foncière de Sherbrooke, 2019 QCCS 365 : La Cour supérieure se penche pour la première fois sur la question de la confidentialité en matière familiale dans un contexte de recours hypothécaire., 2019

Rédactrice d'un ouvrage doctrinal portant sur le droit international privé, en voie de publication en 2019/2020

Commentaire sur la décision Droit de la famille, 72259, La limite de la fiducie familiale opposée au créancier alimentaire dans le cadre de la détermination de ses obligations alimentaires : quoi de neuf en 2017, 2017

Commentaire sur la décision Droit de la famille, 171644, Quel est le statut juridique de la filiation post-mortem? : La Cour d'appel tranche pour la première fois, 2017

Commentaire sur la décision Droit de la famille, 181478, Qu'est-ce que la Cour d'appel nous enseigne en cas de conflit de filiation lorsque la possession d'état semble être simultanée ou successive?, 2018

Commentaire sur la décision S. (R.) c. R. (P.), sub nom. Droit de la famille, 161738, Litispendance internationale en matière familiale et la constitutionnalité de l'article 3167 C.C.Q. : où en sont nos tribunaux en 2016?, 2016

L'imposition d'un terme à l'obligation sociale fondamentale» : nouvelle tendance? (en référence à la décision Droit de la famille, 15161), 2015

Controverse en matière de procréation assistée: l'intérêt de l'enfant ou l'ordre public contractuel, qui prime? (en référence à la décision Droit de la famille, 151172), 2015

En présence d'une convention de gestation contractée en vertu de l'article 541 C.c.Q., l'inobservation de la condition de la bonne foi peut-elle faire échec au processus d'adoption au détriment de l'intérêt de l'enfant né après la conclusion de cette convention ? (en référence à la décision Adoption, 1549), 2016

La Cour d'appel tranche : dans un contexte où la bonne foi règne, le fait qu'une mère porteuse ne déclare pas sa filiation maternelle au Directeur de l'état civil ne constitue ni une « fraude à la loi » ni une « démarche illégale et contraire à l'ordre public. (en référence à la décision Adoption, 161), 2016

Après l'affaire Lola c. Éric, quelles sont les tendances jurisprudentielles instaurées en matière d'enrichissement injustifié entre conjoints de fait et où en sont les tribunaux en 2016?, 2016

Deux principes de droit relevant des droits fondamentaux s'affrontent dont l'un milite en faveur de la publicité des débats judiciaires et l'autre assure la protection à la vie privée et à la confidentialité des débats judiciaires en matière familiale, 2016

La Survie de l'obligation alimentaire et le sort de la résidence familiale en matière successorale : tout ce que vous devez savoir et maîtriser en tant que praticien

La Cour supérieure se penche sur le degré d'interprétation de la notion de vie maritale : une approche souple, large et libérale adaptée aux réalités de 2016! (en référence à l'affaire Comité de retraite du régime de retraite du personnel de l'Université Laval c. Marois), 2016

Droit de la famille, 161738, 2016 QCCS 3357 (CanLii) sur la litispendance internationale en droit de la famille.

Distinctions

The Canadian Legal LEXPERT® Directory dans le domaine du droit de la famille, 2022

Best Lawyers in Canada dans le domaine du droit de la famille, depuis 2020

Litigator of the Year, Canadian Law Awards, en 2020

Best Lawyers in Canada dans le domaine du droit de la famille, en 2021

Lauréate du Gala AJBM « Les leaders de demain », dans la catégorie Avocat JBM de l'année - Droit de la famille, en 2011

L'une des trois finalistes du Gala *Trophées Femmes arabes du Québec*, en 2011

Gagnante d'un prix décerné par de la Chambre de commerce et d'industrie Al Maghreb au Canada pour services rendus au développement des relations économiques entre le Canada et le Maroc, en 2016.

2022
LEXPERT RANKED
LAWYER



Formation

■ LL.B., Université du Québec à Montréal, 2001

Spécialités

■ Médiatrice accréditée